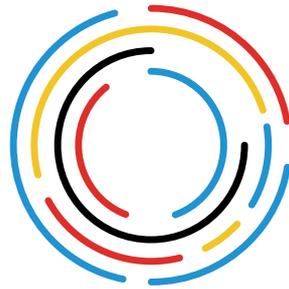


NANCY

**VOTRE
PLACE
EST ICI**

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

*Unter der Schirmherrschaft von
Herrn Emmanuel MACRON
Präsident der Französischen Republik*



**Les entretiens
FRANCO-ALLEMANDS
de Nancy**

—
Innovation im Dialog

14 & 15 mars 2019
14. und 15. März 2019

RÉTROSPECTIVE
RÜCKBLICK



FRANÇAIS
—

ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY (EFAN)

14 & 15 MARS 2019

DEUX JOURNÉES DE DIALOGUE, DE PROSPECTIVES ET DE DÉBATS

UN ÉVÈNEMENT DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE CONTRIBUTION À UN DISCOURS EUROPÉEN POSITIF

Proposés par la Métropole du Grand Nancy, les Entretiens franco-allemands de Nancy inscrivent la force de la relation franco-allemande dans le besoin d'une ambition européenne renouvelée, adaptée aux défis de ce temps, porteuse de valeurs pour notre continent et ses peuples et pour le monde.

Sous l'angle de l'innovation permanente et de la compétitivité durables, indispensables à la souveraineté, ont été traités certains des « nouveaux horizons » de l'Europe.

Ainsi, les deux grandes politiques publiques et secteurs économiques retenus en 2019 sont la santé, la forêt et le bois. À ce titre ont été interrogées les thématiques suivantes : l'urgence climatique, les bouleversements numériques et la révolution de l'intelligence artificielle, l'avènement des nouveaux (bio)matériaux.





PROGRAMME

JEUDI 14 MARS 2019

CCI de Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

9h - 9h45

Ouverture officielle et introductions aux travaux

9h45

Le Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle (Aachen)

L'esprit, les contenus, ce qu'il va changer et comment ?

11h - 15h30

Séquence 1 :

Santé, nouveaux matériaux, nouvelle intelligence, une nouvelle économie pour une société nouvelle ?

Interrogations et réponses de France et d'Allemagne.

16h - 17h45

Séquence 2 :

Le bois, la forêt : les nouveaux enjeux pour l'immédiat et le futur.

Interrogations et réponses de France et d'Allemagne.

À partir de 19h

ICC Party ! Institut Goethe de Nancy

VENDREDI 15 MARS 2019

CCI de Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

12h45

Table ronde de clôture et présentation de la DÉCLARATION DE NANCY 2019. France et Allemagne, Europe : les territoires, gisements d'intelligence collective.

12h45 - 13h

Remerciements et fin des travaux.

JEUDI 14 MARS

9h - 9h45

Ouverture officielle et introductions aux travaux.

Ouverture des Entretiens franco-allemands de Nancy 2019 par **André ROSSINOT**, Président de la Métropole du Grand Nancy.

Mots d'accueil de **François PELISSIER**, Président de la CCI de Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, et du **Prof. Pierre MUTZENHARDT**, Président de l'Université de Lorraine.

— INTERVENTIONS D'OUVERTURE —

Intervention de la représentante du Président du Conseil Régional du Grand Est, **Nicole MULLER-BECKER**, Vice-présidente déléguée à la coopération transfrontalière et au multilinguisme.

Parole aux étudiants : présentation des résultats de la simulation de Conseil des Ministres franco-allemand par des représentants des étudiants.

Avec **Béatrice ANGRAND**, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et de **François LAVAL**, Directeur du campus franco-allemand européen de Nancy de Sciences Po.

9h45

Le Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle (Aachen) : l'esprit, les contenus, ce qu'il va changer et comment ?

- **Rolf MAFAEL**, ambassadeur, représentant permanent de la République Fédérale d'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, et consul général à Strasbourg.
- **Jacques CHAMPAGNE de LABRIOLLE**, ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, introduit l'intervention de **Rolf MAFAEL**, en situant le Traité d'Aix-la-Chapelle dans le cadre de la stratégie européenne et frontalière de la France.



JEUDI 14 MARS

11h - 15h30

Séquence 1 : Santé, nouveaux matériaux, nouvelle intelligence, une nouvelle économie pour une société nouvelle ? Interrogations et réponses de France et d'Allemagne.

Séquence produite avec le concours du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy, introduite et pilotée par le **Prof. Thomas FUCHS-BUDER**, du CHRU de Nancy et le **Prof. Hugo HÄMMERLE**, porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg.

Ont été principalement abordées par des exemples concrets les questions suivantes :

- Coopérations européennes et notamment franco-allemandes : un contexte de politiques d'abord nationales, des outils à partager.
- Voies du laboratoire vers l'atelier, conception et production de nouveaux biens, à l'instar des bio-matériaux.
- Numérique et santé : essor de la médecine nomade avec les objets connectés, les soins embarqués. Confiance dans la protection des données.
- Intelligence artificielle appliquée à la médecine.
- L'accès à la médecine et à la santé pour tous les territoires.

— INTERVENANTS —

- **Prof. Philipp SLUSALLEK**, Directeur scientifique de l'Institut allemand de recherche sur l'intelligence artificielle DFKI Deutsches Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz (Sarre), initiateur allemand de CLAIRE, Confederation of Laboratories for Artificial Intelligence Research in Europe, qui œuvre pour la mise en place d'une offensive européenne à l'exemple du CERN, constituée d'un réseau européen de centres de recherche et d'un site central « de niveau Google ».
- **Prof. Katja SCHENKE-LAYLAND**, Directrice Générale du NMI, institut de recherche en sciences naturelles et médicales auprès de l'Université de Tübingen (Bade-Wurtemberg), membre du comité fédéral d'éthique sur les cellules souches, professeur à l'UCLA (Los Angeles).
- **Prof. Dr. Nico PFEIFER**, Professeur en informatique médicale auprès de la faculté de mathématique et des sciences de l'Université de Tübingen, pilote du projet « Primo » (médecine personnalisée pour un traitement sur mesure du cancer), conduit en partenariat entre l'Institut Hahn-Schickard pour les systèmes de microanalyse à Fribourg, l'Institut des sciences naturelles et médicales de l'Université de Tübingen (NMI) et le Centre de recherche informatique de la FZI à Karlsruhe. Sera également présenté le projet DIFUTURE, Data Integration for Future Medizin, auquel est associée l'UKS, clinique universitaire de la Sarre à Hombourg.

Questions-réponses avec les participants, débat entre les intervenants introduit et animé par **Catherine STRASSER**, Directrice de l'hôpital virtuel de Nancy.



JEUDI 14 MARS

16h - 17h45

Séquence 2 / Le bois, la forêt : les nouveaux enjeux pour l'immédiat et le futur. Interrogations et réponses de France et d'Allemagne.

Séquence produite avec le concours de l'INRA Grand Est et du Centre Nancy d'AgroParisTech, introduite et pilotée par le **Dr. Erwin DREYER**, Président du Centre INRA Est.

Ont été principalement abordées par des exemples concrets les questions suivantes :

- Organisation de la filière forêt/bois en Allemagne et les chaînes de valeur ajoutée : exemple du Bade-Wurtemberg et la valorisation économique des feuillus.
- Priorités de la recherche et de l'innovation, dont les nouveaux matériaux, bio-sourcés et les perspectives économiques de projets franco-allemands pour les entreprises et les collectivités territoriales notamment dans le domaine de la construction.
- Forêt et numérique : cartographie, inventaire dynamique, simulations.
- Les services écosystémiques rendus à la société (et leur monétarisation), lieux d'usages multiples et intelligence collective.
- Adaptation aux changements climatiques, et contribution à la lutte contre ses causes et ses effets.
- Mobilisations territoriales et initiatives exemplaires.

— INTERVENANTS —

- **Prof. Konstantin von TEUFFEL**, Directeur du centre de recherche et d'expérimentation Bois-Forêt du Land de Bade-Wurtemberg (Fva, Forstliche Versuchs- und Forschungsanstalt).
- **Patrick FRANCOIS**, Directeur de la CDC/Banque des Territoires pour la région Grand Est et NN, KfW - Kreditanstalt für Wiederaufbau.
- **Georg SCHIRMBECK**, Président du conseil allemand de l'économie forestière (DFWR, Deutsche Forstwirtschaftsrat). Le DFWR, organisation fédérale chapeau, parle au nom d'environ deux millions de propriétaires publics et privés, qui représentent 11,5 millions d'hectares, soit un tiers de la superficie de la République fédérale. Le DFWR travaille activement sur la question concrète de l'évaluation financière des services rendus par les forêts.
- **Prof. Bohumil KAZAL**, Directeur de l'Institut Fraunhofer de Brunswick, de recherche et de conseil sur les utilisations du bois - sciences des matériaux et des procédés, mesures.

Questions-réponses avec les participants, débat entre les intervenants introduit et animé par le **Dr. Meriem FOURNIER**, Directrice du centre de Nancy d'Agro ParisTech, auquel participera le **Prof. Alain CELZARD**, Responsable du département « Nanomatériaux, électronique et vivant (N2EV) » de l'Institut Jean Lamour.



JEUDI 14 MARS

À partir de 19h

ICC Party ! Institut Goethe de Nancy

En présence du Préfet de la Région Grand Est, **Jean-Luc MARX**.

Dans un cadre convivial, soirée consacrée aux Industries Culturelles et Créatives, co-produite avec l'Institut Goethe et avec le soutien de l'Ambassade de France en Allemagne.

Parcours-découverte d'initiatives de l'écosystème des Industries Culturelles et Créatives du territoire métropolitain.

L'Octroi - Ville de Nancy / Kinorev.

Limédia, bibliothèque numérique du Sillon Lorrain.

Oh My Goethe !

Incubateur Stand up ARTEM.

Cluster métropolitain des ICC.

ARTEM Game Lab.

Examen

Performance franco-allemande par le Théâtre de la Manufacture, CDN Nancy Lorraine.

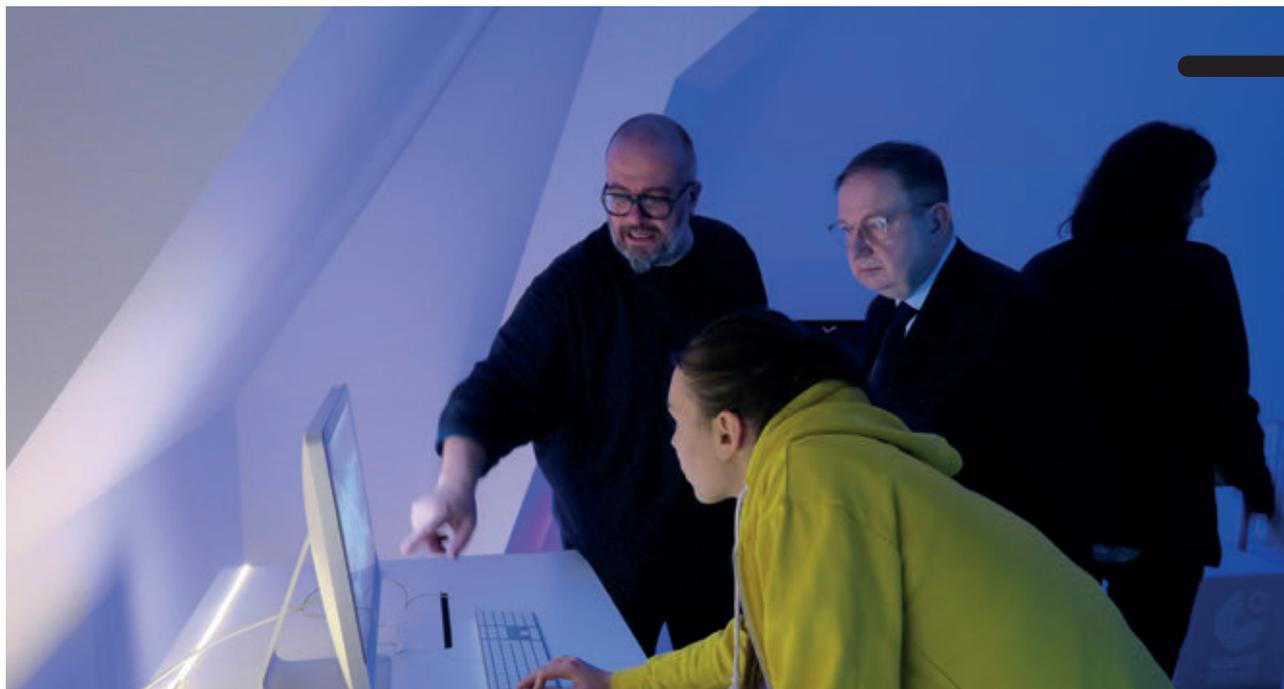
Commande de textes à Katya Brunner, Jakob Nolte et Kevin Rittberger sur le thème de l'Europe et Beyond Borders.

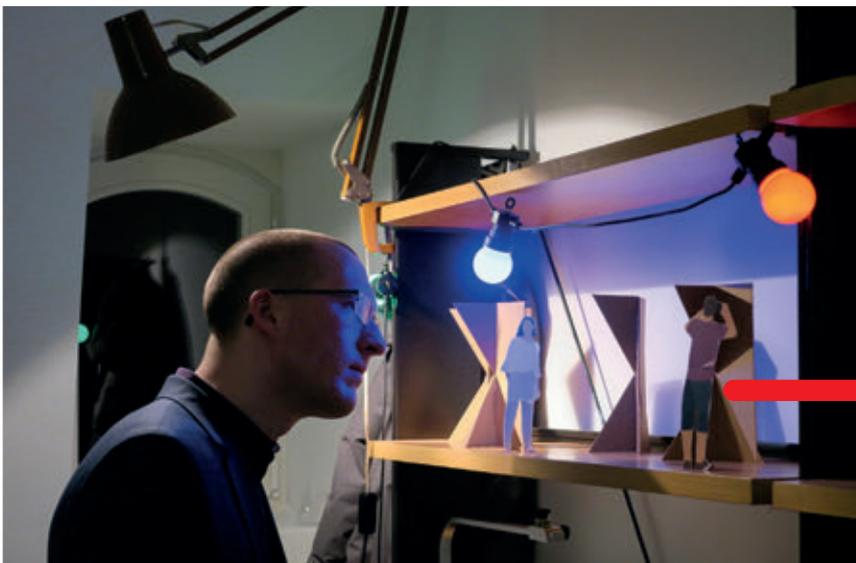
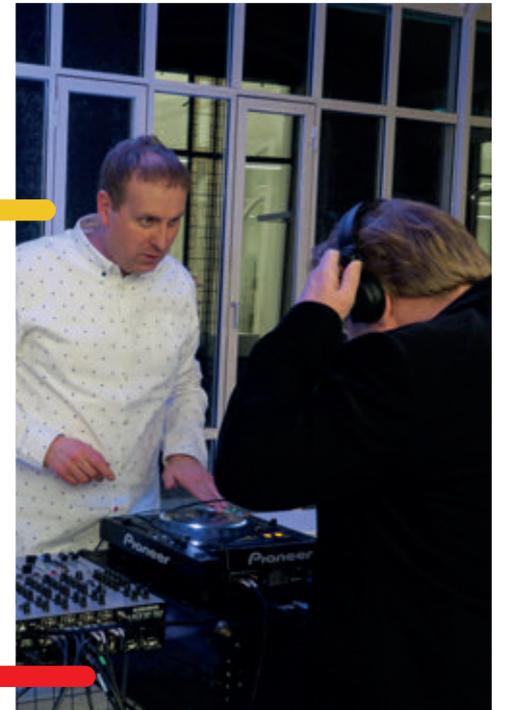
Concept et mise en espace : **Michel Didym** avec des étudiants de Sciences Po Paris, Campus de Nancy.

En partenariat avec la Mousson d'été, dans le cadre du projet Fabulamundi - Playwriting Europe, un programme soutenu par Creative Europe.

DJ set

B2B - Unzip (Nancy-F) / Wishes (Mannheim-D).





VENDREDI 15 MARS

10h30 - 12h45

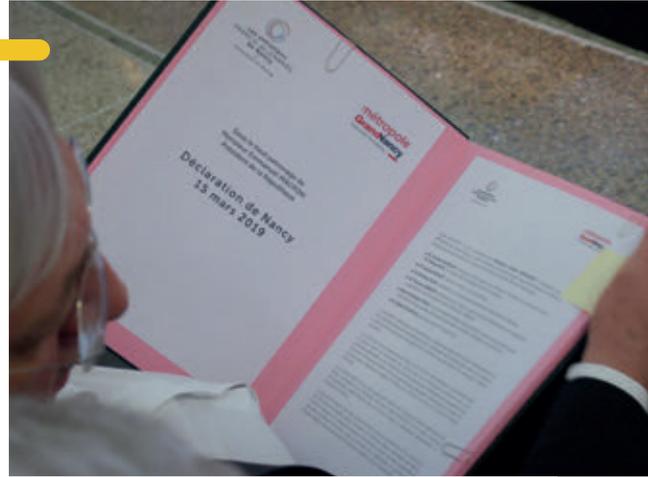
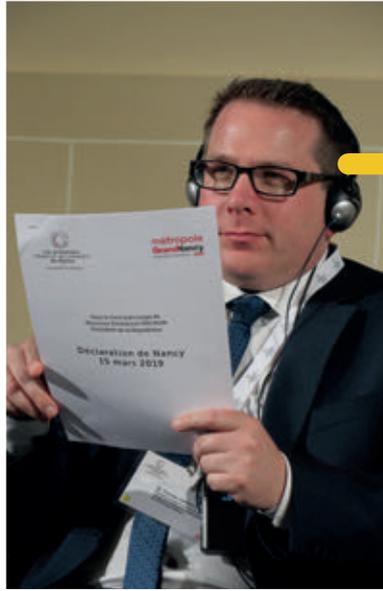
Table ronde de clôture et présentation de la DÉCLARATION DE NANCY 2019
France et Allemagne, Europe : les territoires, gisements d'intelligence collective.

Table-ronde présidée par **André ROSSINOT**, Président de la Métropole du Grand Nancy.

Invités à participer au débat à la tribune et avec les participants :

- **Ammar ALKASSAR**, Plénipotentiaire pour l'innovation et la stratégie, représentant **M. Tobias HANS**, Ministre-Président du Land de Sarre.
- **Laurent HENART**, Maire de Nancy, Ancien Ministre.
- **Mathieu KLEIN**, Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.
- **Thomas LINNERTZ**, Président de la « ADD », agence gouvernementale en charge des coopérations transfrontalières de la Rhénanie-Palatinat.
- **Christiane STAAB**, Maire de Walldorf (Bade-Wurtemberg), commune jumelée avec Saint-Max et siège de deux entreprises de niveau mondial, fortement innovatrices.
- **Gilbert STIMPFLIN**, Président de la CCI Grand Est.







Les entretiens
FRANCO-ALLEMANDS
de Nancy

—
Innovation im Dialog

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine 

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Déclaration de Nancy

15 mars 2019

Cette déclaration a été présentée par **Monsieur André ROSSINOT**, président de la Métropole du Grand Nancy, ancien ministre, aux participants des deuxièmes Entretiens franco-allemands de Nancy, à l'issue de la table ronde de clôture réunissant :

- **M. Ammar ALKASSAR**, secrétaire d'État auprès du Ministre-Président du Land de Sarre
M. Tobias HANS, en charge de la stratégie et de l'innovation,
- **M. Laurent HENART**, ancien ministre, maire de Nancy,
- **M. Mathieu KLEIN**, président du Conseil départemental de Meurthe et Moselle,
- **M. Thomas LINNERTS**, président de la « ADD », agence gouvernementale en charge des coopérations transfrontalières de la Rhénanie-Palatinat,
- **Mme Christiane STAAB**, maire de Walldorf (Bade-Wurtemberg), commune jumelée avec Saint-Max et siège de deux entreprises de niveau mondial, fortement innovatrices,
- **M. Gilbert STIMPFLIN**, président de la CCI Grand Est.

En avril 2017, la Métropole du Grand Nancy a décidé de faire du territoire métropolitain un lieu original d'expression du dialogue franco-allemand alors même que, dans le contexte du Brexit et de la poussée des populismes, semblait se jouer dans nos deux pays l'avenir européen.

Les Entretiens franco-allemands de Nancy sont nés de cette décision, concrétisée avec le soutien décisif de l'ensemble des communes de la Métropole jumelées avec une commune allemande, et de l'ensemble de ses partenaires d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de culture au premier rang desquels l'Université de Lorraine, le Campus franco-allemand européen de Nancy de Sciences Po Paris et le Goethe Institut de Nancy.

Le 23 février 2018, à l'issue de la première édition des Entretiens franco-allemands de Nancy, le Président de la Métropole, Monsieur André ROSSINOT et un certain nombre de personnalités représentatives des territoires français et allemands, présentaient la Déclaration de Nancy.

Ce document transmis aux deux gouvernements dans la perspective de la conclusion du Traité d'Aix-la-Chapelle plaçait d'emblée les Entretiens franco-allemands de Nancy comme un espace et un temps de dialogue d'innovation orienté vers des coopérations concrètes, nouvelles et de terrain, utiles au territoire de la Métropole, et contribuant à faire de la Région Grand Est le socle territorial de la relation franco-allemande.

Les Entretiens franco-allemands de Nancy 2018 avaient en effet mis en lumière des opportunités de rapprochement entre des écosystèmes français et allemands d'excellence, dans quatre thématiques majeures, susceptibles d'ouvrir de nouvelles routes à la science et à la société : la santé, les nouveaux matériaux, le numérique et la cyber-sécurité, les industries culturelles et créatives.

La deuxième édition des Entretiens de Nancy conjugue à nouveau résolument la force de la relation franco-allemande et le besoin d'une ambition européenne renouvelée, adaptée aux défis de ce temps, porteuse de valeurs pour notre continent et ses peuples, et pour le monde.

Sous l'angle de l'innovation permanente et de la compétitivité durables, indispensables à la souveraineté, ont été traités lors de cette édition 2019, certains des « nouveaux horizons » de l'Europe. Ainsi, par les deux grandes politiques publiques et secteurs économiques retenus : la santé, la forêt et le bois, ont été interrogés l'urgence climatique, les bouleversements numériques et la révolution de l'intelligence artificielle, l'avènement des nouveaux/bio - matériaux.

Et, face à la difficulté d'expliquer – et d'appliquer - les politiques publiques de long terme qui doivent en découler, a été réaffirmée la voie – multiséculaire – des territoires et de leurs élus, de France et d'Allemagne, confrontés au quotidien à la nécessité du dialogue et de la pratique constante de l'intelligence collective, mis au service de l'intérêt général.

Cadre d'expertise et de dialogue d'innovation, les Entretiens franco-allemands de Nancy sont également porteurs d'un message engagé à destination des deux États, soutenant leur conviction, inscrite dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, « que l'amitié étroite entre la France et l'Allemagne a été déterminante et demeure un élément indispensable d'une Union européenne unie, efficace, souveraine et forte ».

S'agissant du **Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes, dit Traité d'Aix-la-Chapelle.**

Nous déclarons ainsi que :

- Nous faisons nôtres et partageons intégralement le premier de ses considérants, « *reconnaissant le succès historique de la réconciliation entre les peuples français et allemand à laquelle le Traité (de l'Élysée) du 22 janvier 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande a apporté une contribution exceptionnelle et dont est né un réseau sans précédent de relations bilatérales entre leurs sociétés civiles et leurs pouvoirs publics à tous les niveaux* ».
- Nous nous réjouissons, plus encore que d'une nouvelle étape, du nouvel élan et des nouvelles directions que représente le Traité : la France et l'Allemagne se disant « *convaincues que le temps est venu d'élever leurs relations bilatérales à un niveau supérieur et de se préparer aux défis auxquels les deux États et l'Europe sont confrontés au XXI^e siècle, et souhaitant faire converger leurs économies et leurs modèles sociaux, favoriser la diversité culturelle et rapprocher leurs sociétés et leurs citoyens* ».
- La Déclaration de Nancy 2018 défendait ainsi la création d'espaces communs franco-allemands (santé, culture, numérique) comme un moyen efficace pour approfondir et diversifier la coopération globale entre les deux États et au profit de l'Union Européenne. Nous enregistrons avec satisfaction les avancées contenues dans le Traité, et entendons contribuer à les faire vivre :

« *Les deux États reconnaissent le rôle décisif que jouent la culture et les médias dans le renforcement de l'amitié franco-allemande. En conséquence, ils sont résolus à créer pour leurs peuples un espace partagé de liberté et de possibilités, ainsi qu'un espace culturel et médiatique commun.* »

« Les deux États intensifient leur coopération dans le domaine de la recherche et de la transformation numérique, notamment en matière d'intelligence artificielle et d'innovations de rupture. Ils promouvront à l'échelle internationale des directives sur l'éthique des technologies nouvelles. Ils mettent en place, afin de promouvoir l'innovation, des initiatives franco-allemandes qui sont ouvertes à la coopération au niveau européen. Les deux États mettront en place un processus de coordination et un financement commun afin de soutenir des programmes conjoints de recherche et d'innovation ».

- La Déclaration de Nancy 2018 appelait « les deux États, dans le respect de leur organisation institutionnelle propre, à libérer, encourager et soutenir les coopérations entre les territoires. Facteurs de rapprochement entre les sociétés et entre les citoyens, tout spécialement aux frontières, elles sont un accélérateur d'adaptation, d'innovation, de croissance et de mieux-être ».

Nous saluons ainsi avec une grande satisfaction l'ensemble du chapitre 4 du Traité, intitulé « *coopération régionale et transfrontalière* ».

La Métropole du Grand Nancy, un des territoires majeurs du Grand Est, seule région française frontalière de l'Allemagne, et à ce titre tout à fait concernée par les dispositions des articles 13 à 16 du Traité (facilitation des coopérations, suppression des entraves ; comité de coopération ; promotion du bilinguisme ; mobilités numériques et physiques), note en même temps très positivement l'encouragement donné par l'article 17 à « *la coopération décentralisée entre les collectivités des territoires non frontaliers, ils (les deux États) s'engage(a)nt à soutenir les initiatives lancées par ces collectivités qui sont mises en œuvre dans ces territoires* », orientation particulièrement opportune s'agissant des initiatives relevant des fonctions tertiaires supérieures comme la recherche et l'innovation, déclarées prioritaires par le Traité (cf. article 21).

Ces dispositions viennent valider et encourager la stratégie du Grand Nancy en direction de l'Allemagne, et sa contribution aux politiques transfrontalières de la Région Grand Est, « *vers un espace européen de développement économique* ».

- La Déclaration de Nancy 2018 rappelait encore, avec les communes du Grand Nancy jumelées avec des villes allemandes, « *que les relations interpersonnelles sont le socle de tous les partenariats et les piliers de la relation franco-allemande* ». Nous saluons donc comme extrêmement bienvenue et opportune, l'institution par les deux États « *d'un Fonds citoyen commun destiné à encourager et à soutenir les initiatives de citoyens et les jumelages entre villes dans le but de rapprocher encore leurs deux peuples* », et qui viendra compléter le budget et les actions de l'OFAJ en faveur de la jeunesse.

- Réitérant les propositions précises mises au jour en 2018 par la discussion des quatre thématiques inscrites à l'ordre du jour des premiers Entretiens franco-allemands de Nancy :
- L'économie numérique et la cyber sécurité (cloud franco-allemand),
 - les nouveaux matériaux (office bi-national),
 - la santé (espace éthique commun/accès aux données),
 - les industries culturelles et créatives (droits de la création et des créateurs).

Nous nous réjouissons des progrès accomplis tant au niveau franco-allemand qu'europpéen, et nous appelons à leur mise en œuvre concrète par tous les acteurs respectivement compétents.

S'agissant des résultats des Entretiens franco-allemands de Nancy 2019, les travaux conduits :

- dans le cadre du Conseil des Ministres franco-allemand des étudiants,
- lors des rencontres intensives entre chercheurs des domaines de l'intelligence artificielle, des nouveaux (bio)- matériaux, de la forêt, sylviculture et du bois,
- dans les séquences et débats publics,

ont fait apparaître des constats et des propositions que nous portons à la connaissance des gouvernements français et allemand, de la Commission européenne, des parlements nationaux et européen, et de l'assemblée parlementaire franco-allemande créée et installée en ce mois de mars 2019 :

1. *Nous soutenons les volontés de coopération des chercheurs français et allemands réunis par et pour les EFAN 2019, tant dans la recherche que dans l'innovation, et saluons leur souhait de contribuer au développement économique du territoire sur lequel ils opèrent¹.*
2. *Nous notons sur ce point qu'il appartient aux pouvoirs locaux de créer les conditions d'un territoire propice à la coopération et à l'innovation. La question est ainsi posée de privilégier, dans les réflexions, les stratégies, les politiques et les financements européens, nationaux, régionaux, une nouvelle échelle pertinente, celle du grand espace fonctionnel européen constitué de l'ensemble de la Région Grand Est, du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat, du Land de Sarre, du Luxembourg et de la Wallonie, et en tant que de besoin des cantons frontaliers de la Confédération Helvétique.*

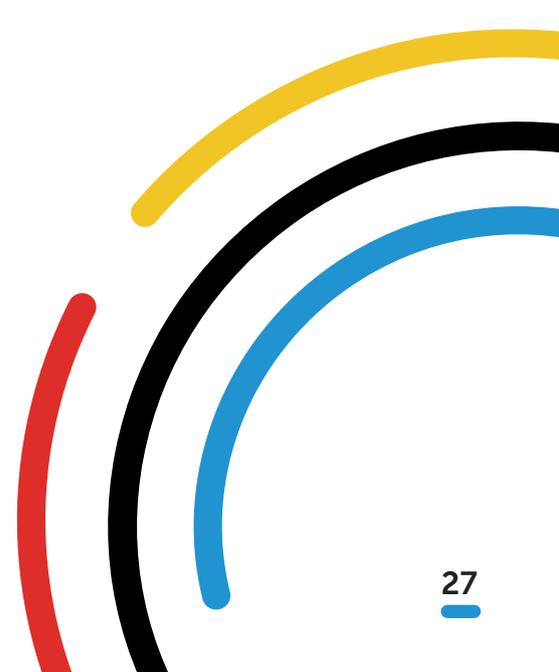
3. *À cet égard, est enregistrée la proposition de travailler à la constitution, sur cet espace, d'un réseau de compétences en intelligence artificielle, qui serait de facto de niveau mondial, avec possiblement une première orientation ou spécialisation en matière de santé, bien commun européen. Le projet proposé par la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand de création d'un Conseil franco-allemand pour le respect des droits de l'homme et de l'éthique en matière d'intelligence artificielle pourrait être instruit parallèlement (le cas échéant, à défaut d'un conseil européen).*
4. *Nous nous félicitons que ces orientations rencontrent celles de la convention de coopération entre l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie du Bade-Wurtemberg et la chambre de commerce et d'industrie du Grand-Est « en vue d'une coopération renforcée dans les domaines de la recherche, du transfert de technologie, de l'innovation et de l'international ».*
5. *Nous soutenons l'impatience exprimée par les étudiants lors de la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand¹, et par les participants au cours des séances publiques, de voir sur cet espace – à tout le moins dans ses parties françaises et allemandes – l'urgence climatique inspirer et transcender les politiques publiques. C'est à l'échelle de cet espace fonctionnel européen que l'action publique peut résolument avoir un impact et apporter et articuler des réponses et des solutions concertées aux enjeux centraux climatiques et de mobilité, notamment.*
6. *Nous appelons l'attention sur la pertinence des constats et propositions inscrits dans la « charte franco-allemande pour la résilience des forêts et la compétitivité de la filière bois² : renforcer l'engagement bilatéral dans la lutte contre le réchauffement climatique (forêt multifonctionnelle); améliorer les rapports entre les différents acteurs (mise en place d'une Chaire franco-allemande); sensibiliser et informer la population, par l'écotourisme; développer la démarche d'harmonisation des espaces naturels ; optimiser et développer l'utilisation de la ressource bois (nouveaux débouchés, et remplacement des produits carbonés par des produits bio-sourcés). Nous prions les autorités respectivement concernées d'apporter les commentaires et réponses appropriés.*
7. *Nous soulignons tout l'intérêt d'une démarche, coordonnée à l'échelle du territoire pertinent envisagé plus haut, en matière de recherche et de développement sur les forêts et le bois de hêtre, richesse commune sous-valorisée.*
8. *Nous transmettons aux deux associations nationales respectivement compétentes, la Fédération des Associations franco-allemandes et le Vereinigung der Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa, le concept proposé par les étudiants, de « Journées Jumelées », un événement qui aurait lieu dans toutes les villes jumelées françaises et allemandes, sur un même week-end fixe, ainsi que les autres propositions faites sur ce thème et qui auraient vocation à s'inscrire dans la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle, notamment pour la mobilisation des sociétés civiles.*

¹ Le relevé de décisions de la simulation du Conseil des ministres Franco-Allemand figure en synthèse à la suite de la présente déclaration dont il constitue une partie intégrante.

² La « charte franco-allemande pour la résilience des forêts et la compétitivité de la filière bois » sera jointe à tous les envois numériques.

9. La 3^e édition des Entretiens franco-allemands de Nancy, programmée les 13 et 14 février 2020, sera l'occasion :

- d'évaluer la mise en œuvre concrète des avancées politiques enregistrées au niveau des deux États (notamment la mise en œuvre du nouveau Traité et la mise en place des nouveaux organes comme l'assemblée parlementaire franco-allemande et le comité de coopération transfrontalière)
- de faire le point sur toutes les coopérations scientifiques et technologiques dont les prémices ont été les travaux des Entretiens.
- D'annoncer les suites données aux constats et propositions ci-dessus



ANNEXE 1

Relevé de décisions de la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand (12 et 13 mars 2019)

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SIMULATION DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND (12 ET 13 MARS 2019)

Les principales propositions à intégrer dans la Déclaration de Nancy 2019

Bois et forêt

Afin de répondre aux grands enjeux de la filière forêt-bois en France et en Allemagne, nous avons proposé une charte pour améliorer la résilience des forêts franco-allemandes et la compétitivité de la filière forêt-bois s'articulant en cinq objectifs : (1) Renforcer l'engagement bilatéral dans la lutte contre le réchauffement climatique (forêt multifonctionnelle); (2) Améliorer les rapports entre les différents acteurs à toutes les échelles de la filière forêt-bois (mise en place d'une Chaire franco-allemande et regroupement stratégique des petites exploitations forestières); (3) Sensibiliser et informer la population (écotourisme); (4) Développer la démarche d'harmonisation des espaces naturels ; (5) Optimiser et développer l'utilisation de la ressource bois (nouveaux débouchés des produits finaux et substitution des produits à base d'énergies fossiles par des produits bois).

Santé et Intelligence artificielle

Les systèmes de santé français et allemand font face aux mêmes problèmes. Il s'agit notamment du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques et de la multiplication des déserts médicaux. Les deux pays n'exploitent pas suffisamment leur potentiel en matière de développement d'Intelligence Artificielle, qui pourrait pourtant bénéficier au système de santé. L'échange de données et la mise en commun de centres de recherche représentent une opportunité considérable d'exploiter les capacités des deux pays au service de leurs différentes problématiques. En conséquence, nous proposons deux projets : (1) la création d'un Conseil franco-allemand pour le respect des droits de l'Homme et de l'éthique en matière d'Intelligence Artificielle, qui vise à rédiger des règles communes concernant l'utilisation d'Intelligence Artificielle et qui consultera les institutions de recherche, les gouvernements français et allemand, les acteurs économiques ou encore les consommateurs. (2) La création d'un institut de recherche franco-allemand. Il serait également en continuité avec un projet déjà prévu pour 2020. Plus concrètement cette institution se chargera (a) d'une plateforme électronique qui permettra d'échanger des données de patients anonymisées pour faire avancer la recherche d'IA en santé; (b) une section de recherche commune, qui facilitera l'échange des découvertes et la coopération dans différents projets. Elle servira également à améliorer l'efficacité financière en permettant de fusionner les capacités de deux pays.

Intelligence collective

Pour améliorer l'intelligence collective, notre projet s'articule tout d'abord autour d'un événement qui aurait lieu dans toutes les villes jumelées françaises et allemandes, sur un weekend fixe. Les « Journées Jumelées » feraient intervenir des artistes, entreprises, personnalités de la ville jumelée. Parallèlement, chaque ville jumelée pourrait envoyer un/e représentant/e à un festival de villes jumelées pour porter les opinions des citoyens, qui pourrait avoir lieu le jour de l'anniversaire du traité d'Aix-la-Chapelle ou de l'Élysée. Parallèlement, les coopérations multi-acteurs seront renforcées, afin de rassembler toutes les associations, les think tanks, les agences franco-allemandes dans un rassemblement d'acteurs franco-allemand, qui travaillent dans la durée sur la coopération franco-allemande.

Aujourd'hui, ces acteurs sont trop peu connus. Cette alliance d'acteurs serait aussi promue auprès du public grâce à une plateforme innovante et rigoureuse, dans laquelle les particuliers pourraient faire remonter tous les projets locaux qui fonctionnent près de chez eux, et où chacun pourrait voter pour les implémenter dans d'autres villes, voire au niveau national. Les entreprises pourraient, par ailleurs, proposer des stages et des offres d'emploi. Une chaîne d'information franco-allemande y serait aussi présente, par le biais d'une chaîne YouTube. Ce projet serait porté par les États allemand et français, et par un réseau de chargé de mission et des ONG apolitiques.

Industries culturelles et créatives et mobilisation territoriale

- 1. Les formations professionnelles : En tenant compte des problèmes actuels comme le chômage dans les régions françaises près de la frontière et le manque de main d'œuvre en Allemagne, nous proposons de développer les formations professionnelles dans le cadre de la mobilisation territoriale. Vu le grand succès des doubles-diplômes franco-allemands tels que l'AbiBac ou les programmes de l'Université Franco-Allemande, le but serait d'encourager les entreprises françaises et allemandes, surtout celles ayant des filiales dans les deux pays, à offrir des stages ainsi que des formations bilingues, menant éventuellement à un double-diplôme franco-allemand pour les professionnels. Ces formations pourraient concerner les secteurs industriels ainsi que les secteurs culturels et créatifs.
- 2. La mobilité : Le coût des billets de train ainsi que la complexité d'achat de titres de transports étant souvent un frein à la mobilité entre la France et l'Allemagne, nous envisageons à introduire le concept d'une « Bahncarte franco-allemande », destinée surtout aux étudiants et travailleurs qui font régulièrement le trajet entre les deux pays. Pour les jeunes de moins de 25 ans, nous souhaitons également lancer un projet « Interrail Dékouwärte » franco-allemand.

- 3. L'application franco-allemande : Afin d'enrichir les connaissances de chaque citoyen français et allemand sur le domaine de la coopération culturelle et afin de développer un intérêt pour la culture du pays voisin, nous encourageons les gouvernements des deux pays à soutenir financièrement la création d'une application et à lancer cette idée de projet.
Elle pourrait éventuellement comprendre différentes catégories telles que « trouver un tandem », « offre/demande d'emplois », « évènements et culture » ou « les médias ».
Les médias comme ARTE pourraient notamment profiter de cette application, car elle fournit une plateforme pour cibler la jeunesse.

- 4. Aide au développement et environnement : Face au changement climatique, nous encourageons les gouvernements français et allemand à renforcer leur coopération au sein du Conseil franco-allemand de l'environnement. Nous évoquons surtout la nécessité de lier les mesures prises dans les deux domaines, la lutte contre le changement climatique et l'aide au développement. La coopération dans ces domaines pourra bénéficier d'une meilleure mise en commun des politiques françaises et allemandes et du choix des projets à soutenir prioritairement. Un thème particulièrement important est le besoin essentiel d'assurer une qualité d'eau optimale. Un autre projet ambitieux de la politique environnementale est la promotion de l'interdiction de vente de sacs plastiques dans tous les magasins en France et en Allemagne.

Liste des participants

— Encadrants

Matthieu GISSELBRECHT, Doctorant, Institut Jean Lamour, Université de Lorraine

Nils-Frederik GILLMEISTER, Doctorant, INTERPSY, Université de Lorraine

Nicolas FURNON, Doctorant, LORIA, Université de Lorraine

Johannes CALISKAN, Chargé de mission relations
internationales, Métropole du Grand Nancy

François LAVAL, Directeur du Campus européen
franco-allemand de Sciences Po Nancy

Sandra SCHMIDT, Cheffe de bureau par intérim, OFAJ

— Étudiants

Sciences Po Nancy / OFAJ-DFJW

Santé & IA

Lara Kristin TAPPERT, Université de Lorraine

Tugce SCHMITT, Universität Berlin

Pauline ZAPKE, Sciences Po

Licina GUETTEL, Sciences Po

Zina MEKOUAR, Sciences Po

Cosima SAGMEISTER, Sciences Po

Bois & Forêt

Sandrine BRETEAU-AMORES, INRA, AgroParisTech

Gabriel HUGONIOT, Université de Strasbourg/Universität Freiburg

Alexandre PARDOUX, Sciences Po

Laura GLODE, Sciences Po

Eva COMPAIN, Sciences Po

Mathilde GARONNAT, Sciences Po

Intelligence collective

Paul SCHWEIGHARDT, Universität Eichstätt

Laurie GILLET, Sciences Po

Till PLATEN, Sciences Po

Berfin YILDIRIM, Sciences Po

Julia ERB-DETTORI, Sciences Po

Industries culturelles et créatives

Thais ROBLLOT, Université de Lorraine

Niklas SCHULZ, Universität Passau

Elisabeth SPEYERL, Sciences Po

Nawal SOLH, Sciences Po

Emmanuel NICOLAS, Sciences Po

ANNEXE 2

SIMULATION DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND Thématique Bois & Forêt

CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND

Thématique Bois & Forêt

Rapport commun du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du bundesministerium für ernährung und landwirtschaft

1. Renforcer l'engagement bilatéral dans la lutte contre le réchauffement climatique

La forêt nous offre des services écosystémiques (bois, séquestration carbone, biodiversité, protection des sols, qualité de l'eau...) qui contribuent au bien-être humain. Elle nous permet de nous adapter au changement climatique : la forêt est le deuxième puits de carbone après les océans, et participe donc à l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Si nous voulons conserver ces services, il est nécessaire d'adapter les forêts au changement climatique. Sans adaptation, il ne peut pas y avoir d'atténuation du changement climatique à travers le secteur forestier.

Il est difficile de prendre des décisions pour un futur lointain (révolution d'une forêt environ 100 ans) et d'autant plus dans un contexte climatique actuel changeant. Il est donc nécessaire de trouver un large panel de solutions, comme notamment la proposition de diversification des forêts.

Bien que la forêt française possède de nombreuses espèces, elle est souvent gérée autour d'une seule espèce et avec des peuplements de même classe d'âges (futaies régulières et monospécifiques). La forêt allemande est moins diversifiée, mais sa filière est plus performante.

Les forêts mélangées permettent de réduire la vulnérabilité et les dommages liées aux attaques d'insectes, aux tempêtes, aux sécheresses, etc. (événements qui sont prédits à s'intensifier par le changement climatique). Elles permettent de diversifier aussi les produits finaux (résineux pour le bois d'oeuvre et feuillus pour le bois d'industrie ou bois énergie ; mélange de feuillus pour le bois d'oeuvre et le bois d'industrie comme mélange chêne-hêtre).

Enfin, elles offrent une flexibilité dans la gestion forestière : plus d'espèces pour le choix futur (avec l'incertitude climatique, on s'offre un choix de favoriser telle ou telle espèce suivant qu'elle soit bien adaptée aux conditions environnementales).

La gestion des forêts en futaie irrégulière permet d'avoir un couvert forestier continu et stabilise les peuplements, puisque ces derniers sont de ce fait plus résistants aux événements climatiques. En équilibre, elles permettent aux propriétaires forestiers d'avoir un revenu plus régulier (plutôt qu'à la fin de la révolution, cf. coupe finale).

Elles permettent de concilier différents services écosystémiques : production de bois, accueil du public, séquestration de carbone, protection des sols, etc. (vision d'une forêt multifonctionnelle).

La filière bois-forêt nécessite une aide en matière de savoir-faire, de développement de partenariat entre la recherche et les acteurs économiques. La solution à cela serait la mise en place d'une Chaire franco-allemande : la recherche serait financée par des acteurs privés (CNPF, industries du bois, etc.). À travers cette chaire, l'Allemagne « apprendrait » de la France à diversifier ses forêts ; et la France « apprendrait » à optimiser sa filière, notamment dans le cadre de la communication entre acteurs économiques entre l'amont et l'aval de la filière.

Face à l'incertitude climatique, il s'avère nécessaire que davantage de recherches soient menées sur les projections climatiques et la réaction des forêts à ces conditions environnementales changeantes.

Enfin, une aide dans la gestion durable doit également être apportée, et ce en incitant notamment à la certification, tout en y simplifiant la démarche (normes non obligatoires mais payantes).

2. Améliorer les rapports entre les différents acteurs à toutes les échelles de la filière forêt-bois

75% de la forêt française est privée et 48% en Allemagne. Autrement dit il s'agit avant tout d'un grand nombre de petites propriétés. Ceci constitue une grande complexité en matière d'optimisation uniforme de la gestion forestière pour atteindre les objectifs d'adaptation par exemple. Une solution serait de mettre en place un système de regroupement forestier, se traduisant par un document de gestion regroupant plusieurs propriétés pouvant avoir des objectifs différents. Cette pratique existe déjà, mais reste néanmoins très contraignante. Il conviendrait ainsi d'en simplifier la démarche, ainsi que d'engager une aide de financement et d'accompagnement incitant à ce regroupement. Le regroupement forestier se révèle être une méthode de gestion plus efficace, assurant entre autres la mutualisation des coûts de gestion (voire même des coûts de reboisement si la forêt est dégradée par les intempéries climatiques).

Les petites scieries peinent à faire concurrence aux grandes scieries (SIAT). Une solution serait le regroupement des scieries lors de l'achat de bois brut et la vente de bois scié (ex. label sélection Vosges en France). Le regroupement de scieries permettrait d'innover à moindre coût, se traduisant par exemple par l'achat d'une machine de transformation/traitement différente par scierie du groupement (et prêt entre ces différentes scieries).

Il est enfin nécessaire d'innover dans le secteur des instruments d'exploitation du bois (ex. machines n'étant pas adaptées à la coupe de gros diamètres à transformer).

3. Sensibiliser, communiquer et informer la population

La demande récréative (public allant en forêt) est de plus en plus croissante, mais est souvent en conflit avec la gestion forestière : ex. incompréhension de nouvelles gestions (laisser du bois mort pour la biodiversité, éclaircies plus dynamiques). Il est donc nécessaire de sensibiliser et éduquer le public en expliquant les différentes opérations forestières. Il faut alors favoriser la communication à travers des panneaux explicatifs et autres animations éducatives.

Cet écotourisme participerait à l'acceptation sociale de la gestion forestière et au développement/attractivité de l'économie locale.

4. Développer la démarche d'harmonisation d'espaces naturels

Dans une logique de préservation de la faune et de la flore, il est important d'encourager la création de nouveaux parcs naturels cohérents et continus entre les territoires français et allemand, ainsi que développer et agrandir les espaces naturels déjà existants.

5. Optimiser et développer l'utilisation de la ressource bois

La filière forêt-bois représente 440 000 emplois (plus important que le secteur automobile). Valoriser nos espèces locales (comme le hêtre dans le Grand-Est) participerait à l'attractivité économique locale. Il y a également un véritable besoin de faire de la recherche sur de nouveaux débouchés des produits finaux (optimisation des feuillus en bois d'oeuvre). Ceci implique de nouveaux savoir-faire et de nouveaux emplois, ce qui favoriserait le dynamisme régional.

Il conviendrait enfin de produire davantage de produits à base de bois à la place de produits à base d'énergies fossiles (substitution) : bois de construction au lieu du béton, bois de chauffage au lieu du fioul, table en bois au lieu de table en plastique... Ceci permettrait de réduire les émissions de CO2 et en conséquence d'atténuer le changement climatique. La filière forêt-bois franco-allemande et ses produits présentent un large potentiel, pas totalement exploité.

PROPOSITION DE CHARTE POUR LA RÉSILIENCE DES FORÊTS FRANCO-ALLEMANDES ET LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Préambule

Nous, la République Française et la République Fédérale d'Allemagne,

Soucieuses de la gestion durable des forêts françaises et allemandes,

Conscientes des enjeux climatiques et économiques de la filière forêt-bois,

Convaincues du potentiel de ses services écosystémiques face au dérèglement climatique,

S'inscrivant dans la continuité de la politique européenne "Forest-MAP" (Multiannual Implementation Plan),

décidons de nous associer dans la réalisation des objectifs européens

Ainsi, nos deux gouvernements s'engagent pour une action commune et établissent 5 objectifs pour la résilience des forêts franco-allemandes et la compétitivité de la filière forêt-bois.

1. Renforcer l'engagement bilatéral dans la lutte contre le réchauffement climatique

- Engagement de la transition vers une gestion plus flexible et plus adaptée pour faire face au changement climatique (forêts mélangées, futaies irrégulières)
- Création d'Instituts franco-allemands pour la Forêt et développement de réseaux (comme réseau NFZ)
- Offres de formations pour une meilleure gestion de la forêt pour améliorer la gestion forestière (forêt multifonctionnelle)
- Budget alloué pour la formation et plus d'investissement dans la recherche (projections climatiques), en relation avec les comités européens SFC, CDG-FC, FBI EG
- Développement des projets carbone tels dans le cadre du Label Bas Carbone

2. Améliorer les rapports entre les différents acteurs à toutes les échelles de la filière forêt-bois

- Mise en place d'une Chaire franco-allemande co-financée par les Etats français et allemand et par des entreprises privées, avec le soutien financier de la PAC :
 - Recherche appliquée sur une sylviculture plus adaptée au changement climatique et sa mise en place
 - Favorisation de la communication directe entre scientifiques et forestiers
 - Intervention d'associations dans le cadre de la médiation entre les différents acteurs et le public
- Développement des groupements propriétaires forestiers pour une gestion plus efficace et une mutualisation des coûts, avec une simplification des procédures administratives dans le cadre de leur mise en place
- Développement le regroupement des petites scieries pour être plus compétitives face aux grandes scieries et pour favoriser l'innovation technologique (solution face à l'exportation en Chine)
- Développement des groupements forestiers à l'aide de :
 - l'optimisation de la compétitivité des acteurs de la filière bois
 - la simplification et harmonisation des procédures administratives

3. Sensibiliser, communiquer et informer la population

- Dans l'optique de favoriser l'acceptation sociale de la gestion forestière et le développement de l'attractivité économique locale :
 - Campagne d'information dans le cadre de l'écotourisme avec des pancartes explicatives
 - Création de parcours et de randonnées pédagogiques sous l'égide d'associations locales et l'intervention d'associations (comme le CPIE) pour des actions de sensibilisation, formation et éducation

4. Développer la démarche d'harmonisation d'espaces naturels

- Dans une logique de préservation de la faune et de la flore :
 - Création de nouveaux parcs naturels cohérents et continus entre les territoires français et allemand
 - Développement et agrandissement des espaces naturels déjà existants

5. Optimiser et développer l'utilisation de la ressource bois

- Répondre à l'objectif de la neutralité carbone à travers :
 - L'augmentation des fonds alloués à la recherche sur la valorisation des produits finaux et la recherche de nouveaux débouchés (optimisation de l'utilisation des feuillus en bois d'œuvre)
 - La substitution des produits à base d'énergies fossiles par des produits à base de bois

ANNEXE 3

Prises de position et propositions des intervenants chercheurs des domaines de l'intelligence artificielle appliquée, des nouveaux (bio)- matériaux, de la forêt et du bois

ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY 2019 INNOVATION IM DIALOG

Prises de position et propositions des intervenants chercheurs des domaines de l'intelligence artificielle appliquée, des nouveaux (bio)- matériaux, de la forêt et du bois¹

I. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE²

- Prof. Philipp SLUSALLEK, Sarrebruck
- Prof. Thomas FUCHS-BUDER, Nancy
- Prof. Thierry BELMONTE, Nancy
- Prof. Nico PFEIFFER, Karlsruhe

L'objectif est, entre des partenaires de la Grande Région (Sarre, Grand Est Lorraine/Alsace et Luxembourg, ainsi que le cas échéant Rhénanie-Palatinat et Bade-Wurtemberg) de présenter une candidature pour la création d'un « Centre européen d'excellence pour l'Intelligence Artificielle ». Ce centre d'excellence devrait être orienté vers l'excellence scientifique, mais aussi servir de base à la création d'une région modèle internationalement attractive pour la mise en œuvre des innovations en matière d'IA. Pour atteindre cet objectif, nous proposons les actions suivantes :

- Ateliers sur l'IA et ses applications, organisés sur les sites de Nancy, Luxembourg, Sarrebruck et le cas échéant Karlsruhe : afin d'explorer la faisabilité d'une coopération, et de l'élaboration d'une proposition conjointe entre universités et instituts de recherche pour un centre européen d'excellence (y compris l'obtention du financement nécessaire, aux niveaux national et européen). Si nécessaire, ces ateliers peuvent également être organisés avec des partenaires pertinents de Reutlingen, et avec la participation de la plate-forme Industrie 4.0 de Mulhouse en vue de tester le potentiel d'expansion vers le Rhin supérieur du Centre projeté.
- Organisation et mise en œuvre d'ateliers communs sur les thématiques d'innovation : pour coordonner la coopération entre la recherche et l'industrie au-delà des frontières nationales. Sujets d'application pertinents : conduite autonome et mobilité, industrie/industrie manufacturière 4.0, IA pour la science des matériaux, la santé et les finances, et infrastructure IA appropriée (HPC).

¹ Dans l'environnement de ce travail, qui se situe dans le cadre de réflexion du nouvel espace fonctionnel européen Grand Est/ Grande Région/Bade-Wurtemberg, ont d'ores et déjà été enregistrés des résultats, annoncés des initiatives, et produits plusieurs documents significatifs pour l'avenir. Ces suites figurent en notes de bas de page.

² Intelligence artificielle : la Métropole du Grand Nancy prend plusieurs initiatives, dont celle de réunir les compétences scientifiques/ universitaires du site de Nancy en intelligence artificielle, au sens large en vue d'établir une vision partagée de l'engagement métropolitain en la matière.

- Financement de démarrage pour des projets communs entre les sites et, si nécessaire, pour l'organisation et la mise en œuvre des ateliers d'organisation et ateliers thématiques.
- Financement d'un projet commun pour la réalisation d'un système de transport de personnes autonome entre les sites du Centre d'excellence KI, pour les étudiants et les chercheurs. Ceci pour contourner la piètre qualité de l'offre de transports publics entre ces sites (éventuellement en coopération avec ZF, iMotion ou autres).

Actions publiques de soutien et d'accompagnement :

- La Grande Région Saar-Lor-Lux, le cas échéant élargie au nouvel « espace fonctionnel européen », une région modèle transfrontalière pour la mise en place de technologies innovantes d'IA et leur application, y compris un label commun (par ex. « AI first »).
- Lettres de soutien des responsables politiques/des exécutifs territoriaux de « l'espace fonctionnel européen », au projet de « Centre européen d'excellence pour l'Intelligence Artificielle ».
- Et ses applications
Coordination politique/table-ronde régulière entre les trois pays Allemagne-France-Luxembourg sur l'IA avec la participation des chercheurs concernés.

II. MATÉRIAUX¹

- Prof. Thierry BELMONTE, Nancy
- Prof. Katja SCHENKE-LAYLAND, Reutlingen,
- Prof. Hugo HÄMMERLE, Reutlingen

Le grand espace fonctionnel européen Région Grand Est, Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, le Luxembourg et la Wallonie compte trois Instituts d'excellence européenne en sciences des matériaux : l'Institut Jean Lamour à Nancy, le NMI (Institut de recherche sur les sciences du vivant et la médecine auprès de l'Université de Tübingen) à Reutlingen (BW) et l'INM (institut pour les nouveaux matériaux) à Sarrebruck (Sarre). L'IJL intervient en particulier dans les filières Matériaux, Procédés et Santé et donc sur les matériaux pour la santé et le bois qui constituent des domaines privilégiés d'interaction avec le Bade-Wurtemberg.

¹Matériaux :

- Une invitation pour une visite approfondie et des échanges à été adressée à l'IJL /Prof. Belmonte par le Prof. Schenke-Layland, directrice du NMI Naturwissenschaftliches und Medizinisches Institut an der Universität Tübingen à Reutlingen.
- Des réflexions partagées sont en cours pour une réponse commune à un appel d'offres franco-allemand ANR-ZIM.

Dans le domaine de la santé, parmi les sujets porteurs où l'on recense des compétences complémentaires entre l'IJL et ses partenaires transfrontaliers, on trouve :

Les nano- et bio-matériaux pour la santé : utilisation de nanoparticules pour la vectorisation médicale ou pour la détermination des effets toxicologiques associés, implants et prothèses ainsi que systèmes de tests in vitro en lien avec l'impression 3D/4D, et biopolymères.

Nouvelles technologies pour le traitement des nouveaux matériaux : l'électrofilage

Biomatériaux : poursuite du développement des matériaux synthétiques et naturels pour applications médicales

Les matériaux vivants : activités de modélisation et de simulation des organes et de production d'organes artificiels en vue de leur implantation ; création de nouvelles technologies pour tester les matériaux : diagnostic sans marqueurs des cellules (par ex. pour la thérapie cellulaire), des matériaux (par ex. les dispositifs médicaux) et des implants ; approbation de nouveaux matériaux.

Les micro- et nano-systèmes, métamatériaux : développement de nouvelles générations de micro-capteurs, de dispositifs microfluidiques et phononiques, et de la mécano-biologie

Les dispositifs électroniques : développement d'architectures, des systèmes de mesure, de (bio)capteurs permettant une acquisition et un transfert d'information pour le suivi et le monitoring des patients.

Dans le domaine du bois, des coopérations pourraient concerner essentiellement :

Les matériaux agrosourcés et leurs applications : production de matériaux à haute valeur ajoutée pour l'énergie et l'environnement, par la synthèse de mousses élastiques, d'aérogels organiques super-isolants, de monolithes cellulaires biosourcés utiles notamment pour le stockage d'énergie thermique la récupération d'énergie, les supercondensateurs électrochimiques, et la production d'électrodes pour la réduction catalytique de l'oxygène dans les piles à combustible (voir aussi point 5 ci-dessous).

En vue d'évaluer, et le cas échéant d'initier et de soutenir ces potentiels de coopération, les actions suivantes ont été identifiées :

- organisation d'ateliers et de visites sur site(s) entre les chercheurs,
- développement d'un réseau franco-allemand d'entreprises partenaires (en vue de financements tiers publics et privés mais aussi terrains d'application et de valorisation),
- recherche de financements franco-allemands (ANR-ZIM), régionaux/nationaux et européens.

III. FORÊT ET BOIS¹

- Dr. Erwin DREYER, Nancy et Grand Est
- Dr. Meriem FOURNIER, Nancy
- Prof. Konstantin von TEUFFEL, Fribourg
- Prof. Bohumil KASAL, Brunswick
- Prof. Alain CELZARD, Nancy et Épinal

Les EFAN 2019 ont mis en évidence un besoin de coopération accrue entre la France et l'Allemagne dans le domaine de la recherche et de l'innovation pour la forêt-bois et le bois. Le projet porté par la Métropole du Grand Nancy et ses territoires sud-lorrains alliés « Des Hommes et des Arbres : les racines de demain » est un cadre de travail fructueux pour le développement de cette coopération. Nos territoires français et allemands, comme en atteste le soutien exprimé par le Président du Haut conseil fédéral de la Forêt, Georg SCHIRMBECK, se ressemblent en effet par l'ampleur de leur ressource forestière, et les attentes qu'ils portent pour répondre aux grands défis des transitions écologiques, numériques et sociales du XXI^e siècle :

- atténuer le réchauffement climatique (le secteur forêt-bois est le seul secteur qui absorbe le CO₂ au lieu d'en rejeter, il permet de substituer des matériaux et des énergies renouvelables à leurs équivalents fossiles),
- créer des emplois locaux en renouvelant les métiers de la nature, de la forêt et du bois, grâce à la conscience écologique et aux possibilités du numérique, en sachant organiser la chaîne de valeur sans ruptures,
- donner du bien être à une société qui réclame des arbres, du bois, et des paysages naturels, et qui est en attente d'écosystèmes bien gérés, résilients aux crises climatiques et sanitaires, et d'une utilisation durable des sols à la fois productive et respectueuse de leur fragilité.

¹Forêt et bois :

- *Courrier de soutien au projet Des Hommes et des Arbres de M. Georg Schirmbeck, Président du conseil allemand de l'économie forestière DFWR, Deutscher Forstwirtschaftsrat, au Président Rossinot ; document joint 1*
- *Proposition détaillée de programme franco-allemand de valorisation du bois en tant que matière première renouvelable (NAWARO) ; document joint 2*
- *Courrier du Président Rossinot au Ministre-Président Kretschmann pour soutenir l'inclusion d'une priorité bois-forêt dans la Frankreich Konzeption en cours d'élaboration par le Land de Bade-Wurtemberg ; document joint 3*

Les prémices de cette coopération sont présentes sur nos territoires : le réseau NFZ. foresnet Nancy-Fribourg-Zurich¹, le Labex ARBRE (2012-2023), l'I-Site Lorraine Université d'Excellence et le projet de Territoire d'Innovation « Des Hommes et des Arbres » sont déjà des vecteurs de coopération actifs. Mais il nous faudrait amplifier cet effort, en particulier dans le domaine de l'innovation dans la gestion forestière, de la valorisation des produits et services de la forêt : cela justifierait amplement un programme de coopération large et conséquent s'appuyant en particulier sur le Programme National de la Forêt et du Bois (en France) et sur les programmes ambitieux menés dans les Länder allemands.

Ce projet de coopération aurait ainsi pour thèmes scientifiques :

1. Les arbres et leurs micro-organismes hôtes, pathogènes ou symbiotiques, impacts sur la santé humaine : dissémination de connaissances scientifiques et médiation vers les professionnels de la forêt et de l'ingénierie territoriale,
2. Renouvellement des forêts face au changement climatique : nouvelles essences, nouvelles sylvicultures, nouveaux modèles de production, nouveaux systèmes de monitoring (numérique)
3. Évaluation, conservation et économie de la biodiversité et des services écosystémiques,
4. Valorisation des bois feuillus dans la construction : qualité de la ressource, robotisation, BIM (Building Information Modeling), tests et démonstrateurs,
5. Nouveaux procédés, matériaux biosourcés à base de fibres et de molécules issues du bois (voir aussi ci-dessus dans la partie matériaux),
6. Prospective territoriale et économie circulaire : bilans carbone et GES des sols et des écosystèmes, impacts environnementaux et économiques des scénarios de développement des territoires forestier,
7. Transition écologique des territoires et contrat forêt-filière-société.

Pour aller au-delà des projets de recherche, il serait nécessaire de trouver au sein de DHDA les moyens financiers d'une structure d'animation transfrontalière qui travaille quotidiennement avec les scientifiques d'une part, les usagers de la recherche - formations, professionnels et territoire - d'autre part, dans l'idée d'une fertilisation croisée transfrontalière.

Par ailleurs, dans le cadre des EFAN a été présentée sous la responsabilité du WKI - Fraunhofer Institut für Holzforschung, Wilhelm-Klauditz- Institut, une proposition de projet concret, relevant des thèmes 4 et 5 : « MATÉRIAUX DU FUTUR À PARTIR DE MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES/NAWARO nachwachsende Rohstoffen » **qui entrerait dans les lignes directrices des interventions respectives de l'agence fédérale pour les matières premières renouvelables (Fachagentur für nachwachsende Rohstoffen-FNR) et de l'ADEME.**

¹ L'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et les paysages (WSL) a été associé à la préparation de la séquence forêt-bois des EFAN, avec les Prof. RIGLING, directeur, et GESSLER, responsable du département forêt-bois.

DOCUMENT 1

Courrier de soutien du président Schirmbeck à **A. ROSSINOT**, pour DHDA (en réponse à la sollicitation de ce dernier).

Le 11 avril 2019

« Cher Président Rossinot,

Je vous remercie encore une fois de votre invitation, et de l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole lors des « Entretiens franco-allemands de Nancy, Innovation im Dialog », en Mars dernier.

En tant que président du Conseil allemand de l'économie forestière et du bois, c'est bien volontiers que je vous rejoins en vue d'intensifier encore la coopération entre la France et l'Allemagne dans le domaine de la sylviculture et de l'utilisation du bois.

Avec le Conseil allemand de l'économie forestière et du bois, vous avez un partenaire solide à vos côtés. Nous sommes le représentant officiel de tous les acteurs de la sylviculture et de la forêt en République fédérale d'Allemagne. Nous portons la parole du tiers vert de l'Allemagne - 11,4 millions d'hectares de forêts - et des quelque deux millions de propriétaires forestiers. Grâce à notre réseau et à nos contacts, nous sommes en mesure de répondre à toutes vos interrogations concernant les forêts, la sylviculture durable et l'utilisation innovante du bois.

Le changement climatique a de graves conséquences pour les forêts, les propriétaires forestiers et l'industrie forestière et du bois. Le Conseil forestier allemand s'est engagé à respecter l'accord de Paris sur le climat. Nous devons travailler ensemble pour encore plus de protection du climat et nous engager au niveau international en faveur d'une gestion durable des forêts afin d'exploiter tout le potentiel de stockage du CO2. Nous ne pouvons conduire cette tâche qu'ensemble, en Europe et dans le cadre d'une étroite coopération franco-allemande. Nous n'avons pas seulement à adapter nos forêts au changement climatique, mais aussi à réorienter dans cette direction une politique forestière commune.

Le Conseil forestier allemand souhaite en prendre sa part et intensifier les mises en relation franco-allemandes. C'est pourquoi le Conseil forestier allemand soutient la Déclaration de Nancy 2019 et le projet « Des Hommes et Des Arbres ».

Que l'avenir de la politique forestière nous soit commun !

Avec mes meilleures salutations de Berlin,

Georg Schirmbeck (Président) »

DOCUMENT 2 (traduction ; texte d'origine en allemand)

MATÉRIAUX DU FUTUR À PARTIR DE MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES/NAWARO (nachwachsende Rohstoffen) Proposition du Prof. KASAL pour une coopération franco-allemande concrète

DÉFI

Environ sept milliards de personnes vivent sur terre, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Environ 5,9 milliards de personnes vivent dans les pays en développement. La croissance démographique mondiale entraîne une augmentation de la demande mondiale de matériaux de construction et de matières premières. La concurrence pour les matières premières entre pays industrialisés et pays émergents va s'intensifier. Le niveau élevé d'industrialisation en Allemagne et en France, ainsi que la productivité élevée dans les deux pays, exigent donc une utilisation efficace des matières premières à moyen terme afin de garantir leur disponibilité pour l'industrie sur le long terme. Un groupe d'experts de la Commission européenne a déjà classé comme critique la disponibilité de 14 matières premières très demandées par l'industrie. C'est là que réside le défi.

OBJECTIF - DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE

Dans le contexte d'une population mondiale croissante et d'une industrialisation croissante, les ressources nationales (européennes) doivent être utilisées plus efficacement. Les matières premières renouvelables « NawaRo » jouent un rôle central pour une production respectueuse du climat, de l'environnement et de la nature et pour la prospérité sociale. Les matériaux du futur fabriqués à partir de matières premières renouvelables, en particulier le bois, créent de nouveaux emplois, même dans les régions rurales structurellement faibles, caractérisées par l'émigration et favorisent un développement social durable, tant en Europe que sur les marchés émergents.

SOLUTION - LES MATÉRIAUX DU FUTUR AVEC NAWARO

L'utilisation efficace de ces matières premières, en tant que matériaux industriels polyvalents, revêt une importance particulière. Les matières premières renouvelables peuvent remplir un large éventail de fonctions allant de la construction et des matériaux aux sources d'énergie. L'utilisation accrue des propriétés naturelles du bois et d'autres matières premières renouvelables pour de nouveaux matériaux fonctionnels, matériaux d'industrie et matériaux de construction offre d'autres points de départ pour l'utilisation de matières premières renouvelables.

L'utilisation de matières premières renouvelables est un facteur premier de l'amélioration de l'efficacité socio-économique des ressources. Les nouveaux matériaux issus du bois et d'autres plantes ainsi que la sylviculture durable sont importants pour l'Allemagne, la France, l'Europe et l'étranger du point de vue économique, du point de vue écologique et du point de vue social. En raison de la polyvalence et de la recyclabilité du bois / matières premières renouvelables, les sujets suivants sont pertinents :

- Matériaux de construction hybrides (légers)
 - dans les moyens de transport, sur terre, en mer et dans les airs
 - dans la construction de meubles
 - avec fonctions intégrées
 - comme matériaux et composants à base de fibres de bois et de placage
 - textiles intelligents en chanvre ou en lin pour des applications résidentielles intelligentes

- Nouveaux matériaux issus du bois
 - Composants chimiques
 - Nanocellulose
 - La lignine comme matière première
 - Matériaux super légers

- Le bois dans la construction
 - Systèmes de protection contre l'incendie réactifs
 - Construction hybride / construction légère
 - Structures de support plates et légères
 - Matériaux pour contraintes dynamiques
 - Potentiels d'économie de CO2
 - Économie de matière / efficacité du matériel

- Qualité de la forêt et utilisation du bois
 - Méthodes de sylviculture et d'identification axées sur les produits
 - Lien entre les méthodes culturales, la génétique, la gestion forestière et les propriétés du bois
 - Efficacité des matières premières par la réutilisation du bois, le recyclage, le tri moléculaire, etc.

RECOMMANDATION

Pour que l'industrie puisse tirer parti des possibilités offertes par les matières premières renouvelables, la coopération entre les institutions scientifiques et les universités ainsi que les transferts de R&D sont nécessaires. Cela implique des programmes de financement adaptés spécifiquement à cette recherche sur les matériaux à base de bois. La science des matériaux (bois) est un pilier essentiel de la compétitivité de l'industrie (franco-allemande). Elle contribue de manière décisive à la sécurisation et au développement des entreprises allemandes et françaises par l'augmentation de l'efficacité des matériaux, par de nouveaux matériaux et par de nouvelles solutions offertes par ces matières premières renouvelables.

La prospérité des pays industrialisés est en retour liée à l'évolution de la situation dans les pays émergents et en développement. Le transfert de technologies économes en technologies apporte une contribution précieuse dans les pays émergents pour créer des perspectives d'avenir, en utilisant des matières premières renouvelables d'origine régionale pour les nouveaux matériaux et en aidant les gens à s'aider eux-mêmes. En raison de sa réputation mondiale et de sa position de partenaire, par exemple en Afrique, la France peut jouer un rôle pionnier dans le monde pour le transfert et la mise en œuvre de technologies respectueuses de l'environnement, robustes et économes en ressources.

FINANCEMENT

(Envers les sources de financement), l'accent sera mis sur la recherche appliquée et le développement de produits et de technologies à base de matières premières renouvelables, en particulier le bois, et sur la transformation de ces matières premières renouvelables. Les appels à propositions thématiques pour l'utilisation, la transformation et l'application durables du bois et des matériaux naturels seront sans doute basées sur le contrat ANR/DFG (Agence nationale de la recherche/Deutsche Forschungsgemeinschaft) établi en 2007, et comporter un maximum de 20 pages.

Le financement de ces projets bilatéraux est assuré sur une base nationale, dans les pays d'origine respectifs des partenaires du projet. Par exemple, les ministères des pays partenaires, la France et l'Allemagne (par exemple le BMBF), seraient respectivement responsables du financement des participants français/allemands des consortium.

DOCUMENT 3

Courrier du **Président A.ROSSINOT** au **Ministre-Président KRETSCHMANN** pour soutenir l'inclusion d'une priorité bois-forêt dans la Frankreich Konzeption en cours d'élaboration par le Land de Bade-Wurtemberg.

Le 5 mars 2019

*« Monsieur le Ministre-Président,
Les relations entre Nancy et le sud Lorraine et le Bade-Wurtemberg sont anciennes et riches, comme en atteste le jumelage entre les villes de Nancy, dont je fus le maire, et de Karlsruhe.*

Désormais Métropole, doté aux côtés de la Région Grand Est de compétences nouvelles notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et pour le soutien à l'économie et aux entreprises, le Grand Nancy souhaite renforcer ses relations avec le Bade-Wurtemberg.

Manifestée pour la première fois lors des Entretiens franco-allemands de Nancy en 2018, développée très pragmatiquement par la visite d'une importante délégation scientifique, économique et politique à Karlsruhe, Fribourg et Reutlingen/Tübingen en Octobre dernier, cette ambition est appelée à de nouveaux développements dans le cadre des deuxièmes Entretiens franco-allemands de Nancy les 13, 14 et 15 Mars, et dans les suites concrètes qu'ils sont conçus pour générer.

Naturellement, notre ambition Bade-Wurtemberg et la Frankreich Konzeption en cours d'élaboration par votre gouvernement, doivent être - autant que faire se peut - en résonance.

C'est la raison pour laquelle je me permets d'appeler tout spécialement votre attention sur un domaine auquel j'attache une importance particulière.

Il s'agit de la forêt et du bois, et des opportunités de coopération scientifiques et économiques offertes par l'excellence de nos capacités respectives de recherche. De la valorisation des forêts feuillues à la réponse à l'urgence climatique, de la sauvegarde de nos paysages traditionnels aux attentes sociétales, les champs sont multiples, et essentiels pour un développement durable et équilibré dans toutes ses dimensions.

Le Grand Nancy est engagé dans le projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain », conçu pour structurer notre territoire et orienter ses relations avec ses partenaires allemands autour de ces enjeux écologiques et humanistes; notre partenaire le centre Nancy Grand Est de l'Institut National de la Recherche Agronomique collabore intensément avec le Forstliche Versuchs- und Forschungsanstalt ; et nous serions très intéressés, scientifiquement comme politiquement, à accompagner le projet de valorisation des feuillus inscrit dans votre projet de législation.

L'inscription d'un axe « forêt-bois » au sein de la Frankreich Konzeption, que je vous suggère ici, serait ainsi légitime et utile.

Tout en reconnaissant et encourageant les coopérations actuelles et leurs perspectives de développement, elle serait aussi assurée de suites concrètes et rapides, que favoriserait encore un accès commun facilité aux programmes européens, dont INTERREG Grande-Région et INTERREG Rhin Supérieur. Ceci valoriserait l'ensemble du potentiel de développement offert par la création de la Région Grand-Est.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous voudrez bien accorder à cette proposition, et reste à votre écoute sur les attentes qu'à votre tour vous pourriez formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de ma haute considération.

André ROSSINOT ».



PROCHAINE ÉDITION / 13 ET 14 FÉVRIER 2020 NÄCHSTE AUSGABE / 13. UND 14. FEBRUAR 2020

CCI de Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle
53 rue Stanislas à Nancy

Contact : / Kontakt:
efan@grandnancy.eu

Une initiative proposée par / Eine Initiative von

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

Avec le concours actif de / Unter aktiver Mitwirkung von



En partenariat avec / In Partnerschaft mit

